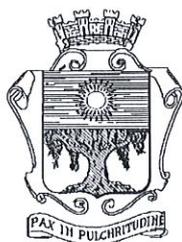


AR PREFECTURE

006-210600110-20200630-04A-DE
Reçu le 08/07/2020



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 04 – BUDGET CINEMA :

a) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE
« CINEMA » DE L'EXERCICE 2019

Séance Publique Ordinaire du 30 JUIN 2020
A 20 heures au gymnase municipal « Pascal Manini »
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Jean-Elie PUCCI, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Patryk OCHOCINSKI, M. Théo PANIZZI, M. Douglas MARTIN, Mme Jacqueline POTFER, M. Gérald MARIN.

PROCURATIONS : Mme Sophie REID à Mme Arzu-Marie PANIZZI, Mme Marie Anne SYLVESTRE à M. Gérald MARIN,

QUORUM : 14

PRESENTS : 25

VOTANTS : 27

Secrétaire : M. Théo PANIZZI

Date de convocation de séance : 23 juin 2020

IV – BUDGET CINEMA :a) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « CINEMA » DE L'EXERCICE 2019

Monsieur Didier ALEXANDRE, Adjoint au Maire, expose ce qui suit :

« Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 avril 2019 portant approbation du Budget annexe « cinéma » 2019,
Vu l'avis de la commission des finances,

Conformément aux dispositions de l'article L2121-31 du code général des collectivités territoriales, « Le conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire ».

Il est rappelé qu'en vertu de L'article L2121-14 du code général des collectivités territoriales, « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président et si le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion, il doit se retirer au moment du vote ».

Les résultats du Compte Administratif du budget annexe « cinéma » de l'exercice 2019 se présentent de la manière suivante :

		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Prévision budgétaire totale.....A	173 353,23	55 119,76	228 472,99
	Titres de recettes émis.....B	46 822,00	116 144,56	162 966,56
	Rattachement.....C			0,00
	Restes à réaliser.....D	0,00		0,00
DEPENSES	Autorisations budgétaires totales	173 353,23	55 119,76	228 472,99
	Engagements.....F	55 674,17	37 947,98	93 622,15
	Mandats émis.....G	55 674,17	37 947,98	93 622,15
	Rattachements.....H			0,00
	Dépenses engagées non mandatées	0,00		0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	Solde d'exécution			
	Excédent		78 196,58	78 196,58
	Déficit	-8 852,17		-8 852,17
	Solde des restes à réaliser			
	Excédent			
	Déficit			
RESULTAT REPORTE	Excédent	105 683,07	8 744,93	114 428,00
	Déficit			0,00
RESULTAT CUMULE	Excédent	96 830,90	86 941,51	183 772,41
	Déficit			

RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET
(hors restes à réaliser)

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'Investissement	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	105 683,07		-8 852,17	96 830,90
Fonctionnement	8 744,93	0,00	78 196,58	86 941,51
Total	114 428,00	0,00	69 344,41	183 772,41

AR PREFECTURE

006-210600110-20200630-04A-DE
Reçu le 08/07/2020



Au vu du Compte Administratif du budget annexe « cinéma » de l'exercice 2019, après présentation du budget annexe « cinéma » et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après que Monsieur le Maire se fut retiré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

PAR 22 VOIX POUR

ET 4 ABSTENTIONS (M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Douglas MARTIN)

- DONNE acte de la présentation faite du compte administratif du budget annexe « cinéma » de l'exercice 2019,
- CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,
- ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,


Le Maire,

Roger ROUX

AR PREFECTURE

006-210600110-20200630-04A-DE

Reçu le 08/07/2020

